

Paris, le 12 avril 2011

RALLYE

**Communiqué de mise à disposition du document de référence 2010
déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2011
sous le numéro D.11-0279**

Rallye annonce que son document de référence 2010 a été déposé auprès de l'AMF le 11 avril 2011 sous le numéro D.11-0279.

Les documents suivants, diffusés au titre de l'article 221-1 du Règlement Général de l'AMF concernant l'information réglementée, sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport financier sur les comptes annuels 2010
- Le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise
- Le tableau relatif aux honoraires 2010 des commissaires aux comptes
- Le descriptif du programme de rachat d'actions propres.

Des exemplaires du document de référence 2010 sont disponibles au siège social de Rallye, il peut également être consulté sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet de Rallye : www.rallye.fr.

RALLYE
Didier Carlier
+33 (0)1 44 71 13 73